

sous pression, jusqu'aux plus hauts quartiers de la Croix-Rousse.

La lettre se termine en disant à M. le Maire, qu'aucun des projets étudiés jusqu'à ce jour n'offre à la Ville des avantages aussi considérables.

Cette étude présentée par M. Deligny, ingénieur, et de plus, dit-on, membre du Conseil municipal de Paris, est incontestablement ce qui a été proposé de plus simple et de plus complet pour alimenter la ville de Lyon, et je dois le dire, si rien n'était fait, et si nous n'étions pas déjà en jouissance d'une bonne distribution d'eau potable, je serais le premier à appuyer cette proposition, qui, tout en nous donnant largement l'eau nécessaire, viendrait encore nous inonder de lumière.

Le niveau supérieur du lac d'Annecy étant à la cote 446 mètres, le départ de la prise d'eau serait à 444 mètres, au-dessous des agitations de la surface.

Le point d'arrivée près de Rillieux est à la cote 290 mètres.

La différence entre ces deux points est donc 154m.

En sortant du lac, l'aqueduc suivant la vallée du Fier, traverserait la vallée du Rhône au moyen d'un siphon près d'Anglefort, au-dessous de Seyssel, remonterait sur le flanc sud du Colombier au-dessus de Culoz, suivrait à peu près la direction du chemin de fer de Genève, niais à flanc de coteau, à une grande hauteur, afin de pouvoir traverser le faite des Hôpitaux à ciel ouvert, à la cote de 280 mètres environ.